

## Communiqué

### **La visite médicale en prend pour 5 ans**

FORCE OUVRIERE, membre du Conseil d'Orientation des Conditions de Travail doit se prononcer jeudi 1<sup>er</sup> décembre sur le projet de décret relatif à la modernisation de la médecine du travail (décret en application de la loi n°2016-1088 du 8 août 2016).

Sans surprise, FORCE OUVRIERE votera contre ce projet qui favorise et justifie le démantèlement de la médecine du travail. La pénurie des médecins du travail ne saurait justifier cette réforme dangereuse et nocive pour les travailleurs.

Le projet prévoit notamment la suppression de la visite d'embauche pour tous, réalisée par un médecin du travail au profit d'une simple « visite d'information et de prévention » réalisée par un professionnel de santé. Visite dont la périodicité est fixée à **5 ans**. Périodicité qui ne permettra pas la détection de risques émergents et qui ne favorisera pas une relation de confiance entre le travailleur et le service de santé au travail.

FORCE OUVRIERE dénonce également le sort des travailleurs de nuit dont la visite semestrielle avec le médecin du travail s'est métamorphosée en « visite d'information et de prévention » tous les **3 ans**. Nous condamnons fermement cette décision à l'heure où les horaires atypiques se multiplient ainsi que les études scientifiques prouvant leur nocivité sur l'état de santé des travailleurs (augmentation de certains types de cancers, risque élevé de diabètes, d'AVC...).

**Ce projet de décret constitue un recul majeur dans la surveillance de la population salariée dans sa globalité et dans la prévention des risques professionnels.**

FORCE OUVRIERE continue donc de revendiquer un suivi médical régulier pour tous les travailleurs et non pas seulement pour une partie d'entre eux.

Dans une période d'affaiblissement des CHSCT, de pénurie des médecins du travail, d'explosion des maladies psychiques en lien avec le travail telles que le burn-out, FORCE OUVRIERE ne peut se contenter d'une réforme palliative et régressive.

Nous demandons d'urgence les soins intensifs au chevet de la Médecine du travail pour une réforme ambitieuse.

Paris, le 25 novembre 2016

Contact : **Jocelyne MARMANDE**, secrétaire confédérale

☎ : **01.40.52.83.94**

✉ : [jocelyne.marmande@force-ouvriere.fr](mailto:jocelyne.marmande@force-ouvriere.fr)